



Préfecture de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

LE TAUX DE CHÔMAGE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES au 1er trimestre 2016

Service émetteur : *Service Etudes Statistiques Evaluation Documentation*
lrmp.statistiques@direccte.gouv.fr

Retrouvez toutes les données concernant le taux de chômage sur notre site :

<http://languedoc-roussillon-midi-pyrenees.direccte.gouv.fr/>

Sommaire :

Eléments méthodologiques.....	Page 1
Le taux de chômage régional en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.....	Page 2
Les taux de chômage départementaux au sein de la région.....	Page 3

Les taux de chômage du 2ème trimestre 2016 seront publiés en octobre 2016

CALCUL DES TAUX DE CHÔMAGE : LES CHANGEMENTS METHODOLOGIQUES ET LEURS CONSEQUENCES

Les changements méthodologiques dans l'estimation du taux de chômage :

L'INSEE avait publié en mars 2008 de nouvelles séries des taux de chômage régionaux et départementaux concernant le 4ème trimestre 2007 et entièrement révisées depuis 1982 suite à d'importants changements méthodologiques rappelés ci-dessous. Ce document présente l'actualisation de ces données pour le 4ème trimestre 2012.

✓ **Au niveau national** : le principe d'une méthodologie synthétique mêlant les données de l'enquête Emploi de l'INSEE et les données de Pôle Emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois) a été abandonné, en raison de divergences croissantes entre les deux sources. Seuls sont dorénavant publiés les **taux de chômage au sens du BIT*** estimés trimestriellement à partir de l'enquête Emploi.

✓ **Aux niveaux infranationaux**** : le recours à la même méthode n'était pas envisageable, l'enquête Emploi n'étant pas conçue pour fournir des estimations à des niveaux géographiques fins. Les taux de chômage sont toujours estimés via une méthodologie synthétique (ventilation du nombre national de chômeurs dans l'enquête Emploi selon une clé de répartition issue des données de Pôle Emploi). Les deux principales conséquences en sont :

⇒ Les taux de chômage infranationaux sont dorénavant exprimés en moyenne trimestrielle et non plus en valeur en fin de trimestre (car l'enquête Emploi fournit des valeurs en moyenne trimestrielle)

⇒ Les taux de chômage infranationaux devront être qualifiés de «**taux de chômage localisés**». Leur estimation utilisant toujours des informations issues des DEFM, il ne s'agit en effet pas à proprement parler de taux de chômage au sens du BIT.

Les séries de taux de chômage localisés associées à la publication des résultats du quatrième trimestre 2013 sont révisées. D'une part, le nombre de chômeurs est revu à la baisse au niveau national après la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi ce qui a une incidence comparable sur les taux de chômage estimés au niveau local. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points (passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers, etc.). A partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont réropolées, l'impact des changements de méthode ayant été neutralisé, elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

** Taux de chômage au sens du BIT : taux de chômage calculé selon les normes du Bureau International du Travail, seul concept permettant des comparaisons internationales. Pour être chômeur au sens du BIT, les 3 critères suivants doivent être satisfaits :*

- Ne pas avoir travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours de la semaine de référence
- Etre disponible pour travailler dans les 15 jours
- Effectuer des démarches effectives de recherche d'emploi

NB : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement)

*** Les taux de chômage présentés dans cette note concernent les niveaux régionaux et départementaux.*

Avertissement :

L'estimation des taux de chômage localisés trimestriels fait l'objet d'une révision régulière, pour tenir compte des résultats de la dernière enquête sur l'emploi de l'Insee et des sources administratives les plus récentes. Les séries sont alors réropolées sur plusieurs trimestres. C'est pourquoi les taux des trimestres précédents peuvent varier légèrement dans la publication la plus récente. Seuls les taux figurant dans la publication la plus récente doivent être utilisés pour les calculs d'évolutions.

LE TAUX DE CHÔMAGE AU 1ER TRIMESTRE 2016

Stabilité en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

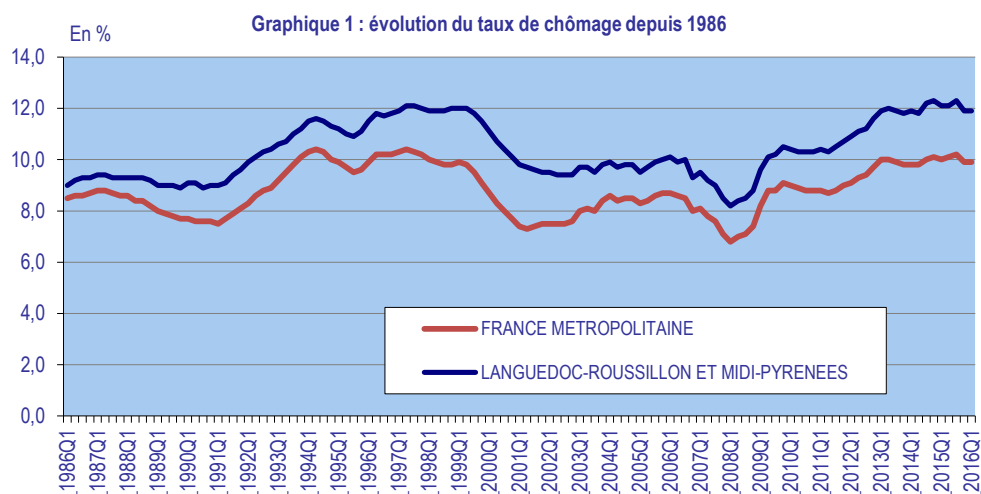
	Taux de chômage dans la population active					Évolution en points	
	2015T1	2015T2	2015T3	2015T4	2016T1	Trim.	Ann.
France métro	10,0	10,1	10,2	9,9	9,9	+0,0	-0,1
Région LRMP	12,1	12,1	12,3	11,9	11,9	+0,0	-0,2

Source : INSEE

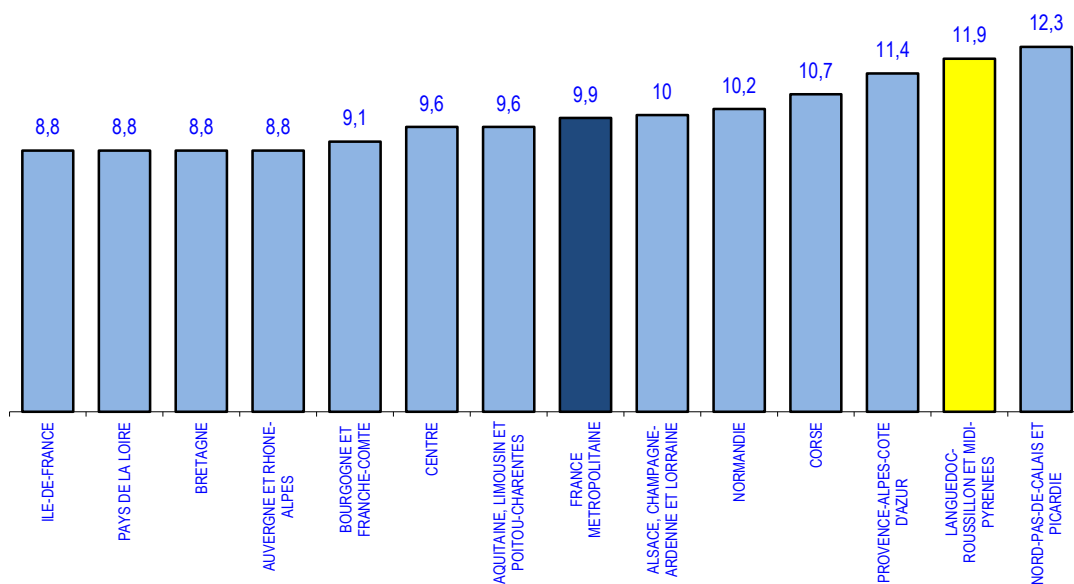
Au 1er trimestre 2016, le taux de chômage est stable en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées par rapport au trimestre précédent, avec 11,9% de la population active au chômage. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, le chômage est également stable, avec 9,9% de chômeurs.

Lors du premier trimestre 2016, le taux de chômage est stable dans toutes les régions métropolitaines, excepté dans quatre régions, où il est en baisse de 0,1 point,

Sur l'ensemble des régions de France métropolitaine, les taux de chômage s'échelonnent de 8,8%, taux affiché dans quatre régions, à 12,3% en Nord-Pas-de-Calais et Picardie.



Graphique 2 : les taux de chômage régionaux au 1er trimestre 2016



LES TAUX DE CHOMAGE DÉPARTEMENTAUX AU 1ER TRIMESTRE 2016

Baisse ou stabilité dans 10 des 13 départements

	Taux de chômage dans la population active					Évolution en points	
	2015T1	2015T2	2015T3	2015T4	2016T1	Trim.	Ann.
France métro	10,0	10,1	10,2	9,9	9,9	+0,0	-0,1
Région LRMP	12,1	12,1	12,3	11,9	11,9	+0,0	-0,2
ARIEGE	12,3	12,4	12,4	12,2	12,1	-0,1	-0,2
AUDE	14	14,1	14,1	13,7	13,5	-0,2	-0,5
AVEYRON	7,3	7,4	7,6	7,4	7,4	+0,0	+0,1
GARD	14,1	14,1	14,3	13,9	13,7	-0,2	-0,4
HAUTE-GARONNE	10,6	10,5	10,6	10,4	10,3	-0,1	-0,3
GERS	8,2	8,3	8,4	8,2	8,2	+0,0	+0,0
HERAULT	14,3	14,3	14,5	14	13,9	-0,1	-0,4
LOT	9,2	9,2	9,3	9,1	9,2	+0,1	+0,0
LOZERE	6,4	6,4	6,5	6,4	6,4	+0,0	+0,0
HAUTES-PYRENEES	11,4	11,6	11,7	11,3	11,3	+0,0	-0,1
PYR.-OR.	15,5	15,5	15,9	15,3	15,4	+0,1	-0,1
TARN	10,9	11	11	10,8	10,7	-0,1	-0,2
TARN-ET-GARONNE	11,7	11,7	11,7	11,6	11,8	+0,2	+0,1

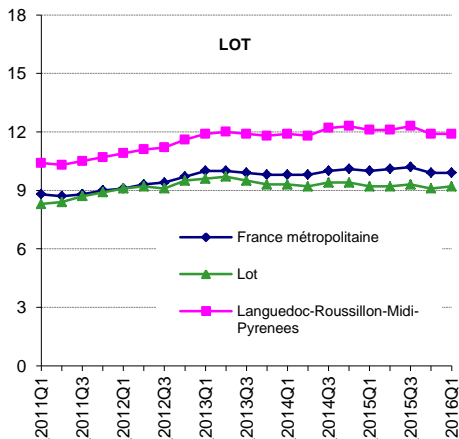
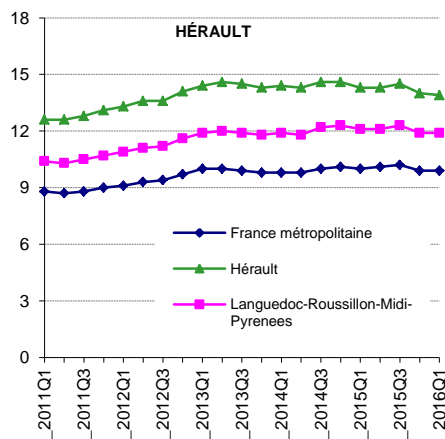
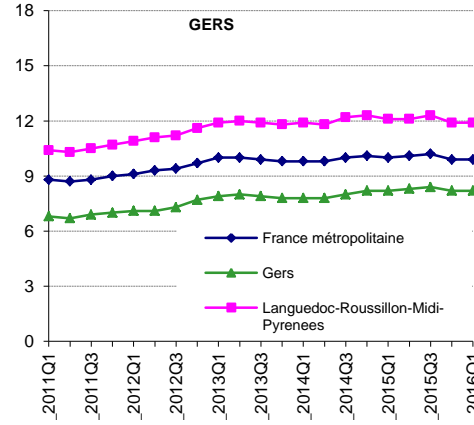
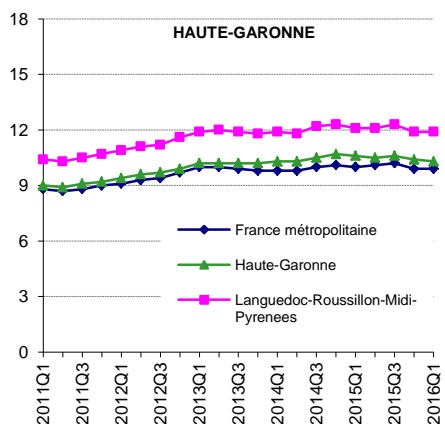
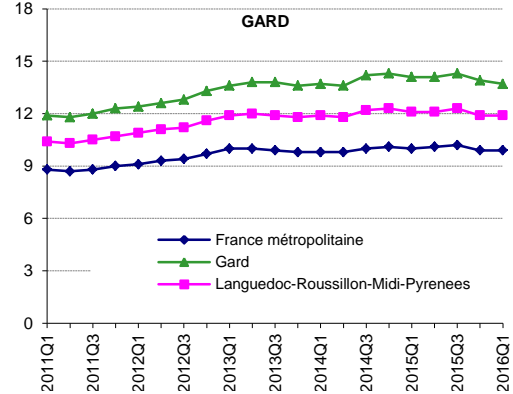
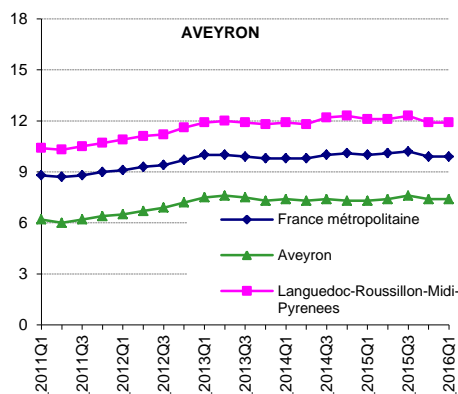
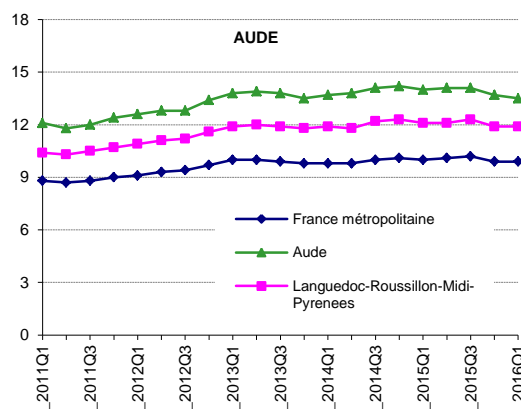
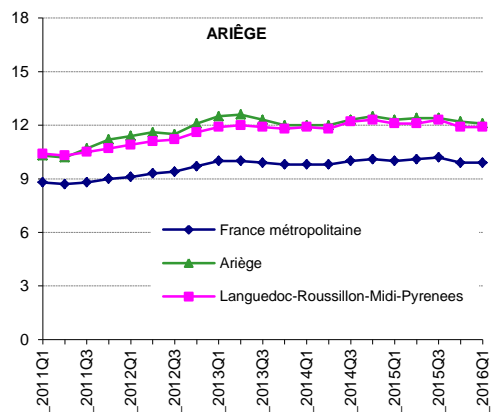
Source : INSEE

Par département, les taux de chômage s'échelonnent au premier trimestre 2016 de 6.4% à 15,4% en France métropolitaine.

Les Pyrénées-Orientales (15,4 %), l'Hérault (13.9 %), l'Aisne (13.9 %), le Gard (13.7 %) et l'Aude (13,5 %) affichent les taux de chômage les plus élevés de l'ensemble des départements de France métropolitaine, le taux le plus bas se situant dans la Lozère, à égalité avec le Cantal.

Les évolutions trimestrielles départementales se situent entre -0,2 point dans six départements (dont le Gard et l'Aude) et +0.2 point dans deux départements (dont le Tarn-et-Garonne).

LES TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT (en %)



LES TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT (en %)

